



A l'attention de  
Monsieur André Pierre –Louis,  
Conseiller en charge de l'agriculture, des  
entreprises, de l'économie et de l'emploi, au  
cabinet du ministre des Outre-mer,

Pais, le 7 mai 2025

Objet : inquiétude des agents de l'ODEADOM

Monsieur le conseiller,

Le syndicat CFTC du ministère de l'agriculture et de ses établissements (CFTC-MAE) vous écrit suite à l'inquiétude des agents de l'ODEADOM manifestée auprès de nous quant à l'avenir de leur établissement.

Cette inquiétude vient à la suite des déclarations dans la presse de la ministre des Comptes publics, Amélie de Montchalin, concernant le souhait du gouvernement de la « suppression ou la fusion d'un tiers des agences et des opérateurs de l'État ».

L'Office de Développement de l'Économie Agricole d'Outre-mer (ODEADOM) est un opérateur important qui réalise des interventions communautaires de 261 M€ par an et des interventions nationales de 84 M€ par an au bénéfice des filières agricoles des territoires ultramarins.

Cet établissement a démontré son exceptionnelle efficacité administrative et par son organisation, constitue un lieu de concertation unique entre professionnels ultramarins et administrations.

La réussite de l'Office se caractérise notamment par deux éléments : la souplesse de la structure qui facilite le pragmatisme dans la prise de décision et l'expertise technique spécifique des agents, à la fois impliqués dans l'objet général de l'office et en permanence proches de ces territoires éloignés de l'Hexagone.

L'ODEADOM est particulièrement performant, ce qui a été mis en exergue par la Cour des comptes :

- Budget de fonctionnement inférieur à 5 M€ (dont 3,6 M€ pour le personnel) pour 41 ETPT ;
- Taux de refus d'apurement des aides gérées parmi les plus faibles de France ;
- Ratio fonds gérés/agents parmi les meilleurs des organismes payeurs ;
- Ni observation ni réserve sur la régularité des paiements ;
- Des coûts de gestion inférieurs à ceux des opérateurs au périmètre identique.

Toute fusion aurait pour effet de multiplier les audits de la cour des comptes européenne et du FEAGA avec un risque accru de perte d'efficacité vis-à-vis de l'Union européenne.

De plus, avec les contestations des derniers mois dans les DROM, la nécessité d'avoir un office qui leur est dédié ne saurait être contestée. Les populations locales et les professionnels doivent savoir que ce sont des territoires qui méritent une attention toute particulière, du fait de leur insularité et de leurs spécificités.

Les professionnels et les élus se sont également toujours opposés à la suppression de l'ODEADOM lorsque cela a été évoqué comme une possibilité.

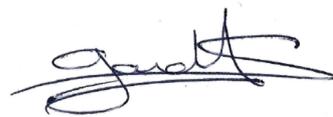
Par ailleurs, le 22 avril dernier, Monsieur le président de la République, Emmanuel Macron, en déplacement à La Réunion, a déclaré remercier l'ODEADOM « qui fait un travail formidable ». Conserver l'Office dans son organisation actuelle ne ferait que confirmer cette appréciation.

L'ensemble du personnel de l'ODEADOM ainsi que les professionnels d'Outre-mer déplorent l'incertitude qui pèse sur l'avenir de l'Office et des emplois des agents, ce qui les empêche de mener sereinement à bien les missions qui leur sont confiées. Par ailleurs, de nombreux agents sous le statut de contractuel seraient dans une situation très précaire face à l'éventuelle fermeture de l'établissement.

Au nom du personnel de l'ODEADOM, la CFTC-MAE demande le maintien de l'ODEADOM et une prise de décision rapide afin de pouvoir poursuivre l'exercice de ses missions dans un cadre apaisé, et toujours dans l'esprit de service qui caractérise l'activité de l'ODEADOM depuis 40 ans.

Je vous prie de croire, Monsieur le conseiller, à ma parfaite considération.

La Secrétaire Générale

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gaudin', written in a cursive style.